

# LA GAZETTE DE NAILLAT



JANVIER 2001 N°44

## Le mot du Maire

Lorsque ce bulletin municipal paraîtra, l'an 2000 s'estompera, laissant la place au troisième millénaire.

La fin de cette année aura vu la concrétisation de certains de nos projets:

- L'ouverture de la piste du Teilloux au Puyjaragne.
- Le goudronnage de celles d'Azat et de Lavaugautier et divers travaux aux Francs, à Audines.
- La fin de la première tranche de l'aménagement du Centre Bourg avec la disparition des fils et consoles électriques qui font place à un nouvel éclairage public plus performant, en donnant un petit air ancien aux rues de notre village.
- Le début des travaux de protection des captages qui devraient être terminés au printemps.
- La déconnexion du captage de Plantadis du réseau d'eau de Naillat. Désormais, Plantadis, les Granges, Poulignat sont alimentés par le château d'eau de la Barde.

De même, le Conseil Municipal a lancé l'étude du zonage d'assainissement qui permettra d'améliorer encore la qualité de l'eau, l'un de nos programmes prioritaires.

A l'aube de ce nouveau millénaire, les employés communaux, les conseillers municipaux, se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.

## Etat Civil

### NAISSANCES :

Le 12 novembre 2000 : Quentin LEBEGUE, Poulignat

Le 1er décembre 2000 : Axelle FEDAN, les Villettes

*Nos félicitations aux heureux parents.*

### DÉCÈS :

Le 25 octobre 2000 : Pierre PASTY , le Puyjaragne

Le 4 décembre 2000 : Jean BETOUX , le Mandement

Le 8 décembre 2000 : Roland BERNARD , les Ribières

*Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.*





## CONSEILS MUNICIPAUX

### Séance du 24 Octobre 2000

**ÉTUDE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT :** Le Conseil Municipal approuve le cahier des charges qu'il avait demandé de monter à la DDE et décide de consulter les cabinets d'Études GAUDRIOT, VECTRA, EGS et IMPACT CONSEIL pour qu'ils fournissent une proposition pour la réalisation de cette étude.

**INDEMNITÉ DU RECEVEUR MUNICIPAL :** Le Conseil Municipal décide d'accepter le versement de cette indemnité au taux maximum autorisé.

**VENTE DE DÉLAISSES DE CHEMINS :** L'enquête publique n'ayant enregistré aucune observation, le Conseil Municipal décide de vendre un délaissé de chemin aux Granges au profit de Claude GILLET et une partie de délaissé au bourg au profit de Suzanne JOUANNY.

**MODIFICATIONS DE L'ACTIF COMMUNAL :** Le Conseil Municipal décide de réformer les biens acquis en 1994 et de modifier une imputation.

**MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES :** Le Conseil Municipal accepte les augmentations de crédits suivantes au budget :

Recettes		Dépenses	
7023 - Vente de bois	4 600	6553 - Service Incendie	5 000
722 - Régie	4 000	6474 - Oeuvres sociales	1 300
74718 - subv. tempête	10 000	6247 - Transports collectifs	15 000
7718 - Vente pelle	5 000	60622 - Carburants	2 300
<b>TOTAL</b>	<b>23 600</b>	<b>TOTAL</b>	<b>23 600</b>

**ACHAT DE TERRAIN ET TRAVAUX POUR LA PROTECTION DES CAPTAGES :** Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de traiter l'acquisition des terrains nécessaires pour la protection des captages et accepte les devis du SIVOM pour l'exécution des travaux.

**TRAVAUX AU STADE :** Le Conseil Municipal sollicite l'obtention d'une subvention auprès du Conseil Général pour l'agrandissement du stade et le déplacement de la main-courante.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC :** Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise CENTRELEC pour la pose de trois appareils d'éclairage, route du stade et de Noth, et pour l'illumination des Portes de l'An 2000.

**VŒU DES ANCIENS D'ALGÉRIE :** Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande de l'association pour le baptême d'une rue ou d'une place du 19 Mars 1962.

**VŒU DE L'ASSOCIATION VERT ET BLEU :** Le Conseil Municipal s'associe à la démarche de l'association pour proposer au Conseil Général une négociation afin de revoir le schéma départemental et élaborer une convention programmant la cessation de l'enfouissement sur le site des Grandes Fougères.

#### BOULANGERIE :

Le Conseil Municipal décide de demander des renseignements aux différents organismes afin d'étudier les démarches à suivre pour la création d'une boulangerie.

### Séance du 19 Décembre 2000

#### TARIFS POUR L'ANNÉE 2001 :

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs suivants à compter du 1er janvier :

- repas à la cantine
- enfant : 14,65F
- adulte : 24,00F

Les autres tarifs demeurent inchangés.

**AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :** Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à engager, liquider et mandater avant le vote du budget primitif 2001, les dépenses d'investissement dans la limite du quart de celles prévues en 2000.

**AUGMENTATION DE CRÉDITS :** Le Conseil Municipal décide d'augmenter les crédits du chapitre 012 et du chapitre 79 à raison de 7 000 F.



**RECONDUCTION DE L'EMPLOI D'AGENT ADMINISTRATIF :** Le Conseil Municipal décide de reconduire cet emploi pour une durée de deux ans à compter du 1er Mars 2001 et rémunérer l'agent au 2e échelon du grade.

**CRÉATION D'UN NOUVEAU CONTRAT EMPLOI SOLIDARITÉ :** Le Conseil Municipal décide de demander un nouveau CES à compter du 1er février 2001, celui actuellement en cours se terminant au 31 janvier 2001.

**BIENS DE SECTION DU PUYJARAGNE :** Compte tenu de l'accord des 2/3 des électeurs de la section du Puyjaragne, le Conseil Municipal décide l'aliénation définitive de la parcelle cadastrée section A n° 1984 d'une surface de 5 a 60 ca à raison de 500 F au profit de Jean-Luc MAUMY. Les fonds recueillis seront utilisés dans l'intérêt général de la section.

**CAPTAGE DE CHABANNAIS :** La procédure de D.U.P concernant ce captage devant être entièrement reprise suite à une erreur de localisation des drains, le Conseil Municipal donne son accord pour la constitution d'un nouveau dossier.

**RENFORCEMENT DU RÉSEAU D'EAU DE CHABANNAIS :** Le Conseil Municipal demande le concours de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt et approuve le dossier de l'étude préliminaire pour le renforcement de ce réseau de Chabannais au château d'eau du Mandement pour un montant de 350 000 F H.T.

**SUBVENTION A CREUSE RANDONNÉE :** Le Conseil Municipal décide de ne pas adhérer à cette association.

**PAYS DE GUÉRET - SAINT- VAURY :** Le Conseil Municipal considère qu'il n'est pas en mesure de décider l'adhésion à ce pays compte tenu du peu d'information en sa possession.

**PROPOSITION DE MONSIEUR TARTARY :** Le Conseil se prononce défavorablement à la proposition de vente de l'une de ses parcelles de terrain à St-James , dans le Bourg .

**ZONAGE D'ASSAINISSEMENT :** Les membres de la commission chargée de l'ouverture des plis sont :

- titulaires : Alain NAVARRE, René JEANNOT, Daniel BRUNET.
- suppléants : Andrée MAROT, Jean-Pierre BONVALOT, Claude DUNET.

**DIVERS :** Le Conseil Municipal décide de demander des renseignements en vue de la construction d'un hangar pour la mise à l'abri du matériel roulant.

## **INFORMATIONS**

**Service National :** Les filles et les garçons nés en janvier, février et mars doivent se faire recenser à la mairie et dès l'âge de 16 ans.

*Happy New Year !*



### **CLUB DES AÎNÉS**

**L'année 2000 s'est terminée par le goûter de Noël le dimanche 10 décembre.**

**Pour l'année 2001, le club vous invite à son Assemblée Générale, le Dimanche 14 janvier à 14 h, avec dégustation de la galette des rois.**

**Les Aînés Ruraux participent à l'animation de la vie locale. Tous les jeunes retraités et même les actifs à partir de 50 ans, pour ceux qui le désirent, peuvent adhérer au club de leur commune. Nous comptons sur vous pour les convaincre. Venez nombreux! Le programme des activités de l'année 2001 sera établi par le nouveau bureau.**

### **ENTENTE NAILLAT-DUN**

**En cette fin d'année, l'entente sportive Dun-Naillat est à l'honneur!**

**Le vendredi 8 décembre, notre équipe de football recevait le trophée du Top 5, pour son fair-play et ses bons résultats de début d'année! Des cadeaux étaient offerts à toute l'équipe par divers partenaires dont Radio France Creuse, le Crédit Agricole, le District de football creusois.**

**L'entente termine en fanfare cette année 2000 en étant champion d'automne dans sa poule, en réalisant un très beau parcours en coupe du Centre-Ouest avec de belles victoires, où se sont illustrés des joueurs naillatois en marquant des buts décisifs!**

**Bravo à tous pour ces performances et nous souhaitons bon vent à cette belle équipe!**



## MARCEL TARTARY A 100 ANS!

Dernièrement, Naillat a souhaité un bon anniversaire à Marcel Tartary qui fêtait ses 100 ans. C'est en 1900, le 2 novembre que naquit le petit Marcel, dans l'épicerie familiale, à Châtelus-Malvaleix.

Grâce aux bons soins nourriciers prodigués par Marie-Rose Despinarde, du village de la Verrière, Marcel partit du bon pied!

Ayant échappé de peu à la Première Guerre mondiale, c'est dans la ville de Montluçon qu'il fit, en 1920, son service militaire dans l'infanterie.

Après avoir été un très bon élève, en primaire, Marcel Tartary devint ensuite Normandien et gagna sa première classe en 1923, à Saint-Merd-la -Breuille, ce lieu ne lui laisse pas de souvenirs enchanteurs!

Puis en 1924, il arriva à Naillat, en charrette à cheval, pour transmettre son savoir, avec pour tout bagage, un lit pliant et une table fabriquée à la hâte pour corriger ses cahiers! En 1926, les beaux yeux de Valentine Caillat firent chavirer le cœur de Marcel et, de leur union, est né leur fils Maurice.

Aujourd'hui, Marcel Tartary est heureux de dire à ses amis; "100 ans, ce n'est pas long, que c'est vite passé!" Né au 19e siècle, Marcel Tartary a connu le 20e siècle, on lui souhaite de franchir les portes du 21e siècle.

Encore une fois; bon anniversaire, monsieur Marcel Tartary!



## ÉCOLE

Une soirée-choucroute réussie, pour l'association Loisirs Culturels et Sportifs Naillatois de l'École, puisque plus de 100 convives ont pu déguster un délicieux repas. La partie musicale était assurée par le toujours jeune animateur Marcel.

En novembre nous recevions traditionnellement, nos petits amis sportifs du canton pour le cross. Près de 200 enfants ont participé à cette rencontre qui s'est déroulée par une après-midi radieuse!

Les enfants se sont distracts avec un concert donné par les Jeunesses Musicales de France. Les élèves ont également assisté à une comédie théâtrale offerte par le SIERS, dans le cadre de sa campagne pour le recyclage des déchets.

Le 8 décembre, avec la participation de la Prévention Routière, les plus grands se sont exercés au maniement de mini-motos. Malgré quelques appréhensions pour certains, tous sont revenus enchantés de cette matinée!

Le Noël de l'École s'est déroulé le jeudi 21 décembre.

Les festivités ont débuté le midi, à la cantine, par un succulent repas préparé par Éliane.

En soirée, tous les enfants ont assisté à un spectacle: "La souris du père Noël" et au passage du Père Noël de la Commune qui a offert à chacun des 50 élèves; une boisson, un sachet de friandises et un cadeau.

